

Ariane® C

Herbicide de post-levée contre les dicotylédones dans les céréales d'automne et de printemps.

Description du produit en bref

Ariane C est un herbicide de post-levée avec une efficacité à la fois foliaire et racinaire contre les dicotylédones, les légumineuses et les vivaces, dans les céréales d'automne et de printemps.

Matières actives

80 g/l Clopyralid, 144 g/l Fluroxypyre, 2,5 g/l Florasulam

Formulation

Concentré émulsifiable (EC)

Trademark

Corteva Agriscience

Numéro d'homologation

W-6852-1 / W-7430-1

Mode d'action

Le **Clopyralid** appartient à la famille chimique des acides picoliniques. Il agit par systémie ascendante et descendante. Il agit sur l'élongation cellulaire et désorganise la croissance de la plante. Il est rapidement dégradé dans le sol mais pas dans les pailles des céréales traitées. Le **Fluroxypyre** appartient à la famille chimique des acides picoliniques. Il est absorbé par les feuilles puis transporté par la sève. Il provoque un arrêt de la croissance. Premiers symptômes 2 heures après l'application.

Le **Florasulam** appartient à la famille chimique des triazolopyrimidines. Il a une action foliaire et racinaire en bloquant la synthèse des acides aminés. Il est efficace sur de nombreuses dicotylédones.

Utilisation Céréales

Blé

Dosage : 1,5 l/ha Application au printemps du stade 3 feuilles (BBCH 13) jusqu'au stade 2 nœuds (BBCH 32) des céréales. Pour obtenir une efficacité optimale, nous conseillons de traiter tôt sur adventices développées (2 à 8 feuilles) ainsi qu'en période de croissance. L'efficacité du produit n'est pas tributaire des conditions climatiques.

Epeautre

Dosage : 1,5 l/ha Application au printemps du stade 3 feuilles (BBCH 13) jusqu'au stade 2 nœuds (BBCH 32) des céréales. Pour obtenir une efficacité optimale, nous conseillons de traiter tôt sur adventices développées (2 à 8 feuilles) ainsi qu'en période de croissance. L'efficacité du produit n'est pas tributaire des conditions climatiques.

Orge

Dosage : 1,5 l/ha Application au printemps du stade 3 feuilles (BBCH 13) jusqu'au stade 2 nœuds (BBCH 32) des céréales. Pour obtenir une efficacité optimale, nous conseillons de traiter tôt sur adventices développées (2 à 8 feuilles) ainsi qu'en période de croissance. L'efficacité du produit n'est pas tributaire des conditions climatiques.

Triticale

Dosage : 1,5 l/ha Application au printemps du stade 3 feuilles (BBCH 13) jusqu'au stade 2 nœuds (BBCH 32) des céréales. Pour obtenir une efficacité optimale, nous conseillons de traiter tôt sur adventices développées (2 à 8 feuilles) ainsi qu'en période de croissance. L'efficacité du produit n'est pas tributaire des conditions climatiques.

Spectre d'efficacité

Bonne efficacité: Bleuet, capselle bourse à pasteur, camomille, chénopodes, coquelicot, fumeterre, gaillet, laiteron, mouron des oiseaux, moutarde des champs, myosotis, ortie royale, pensée des champs, renouées, colza (repousses), tabouret, légumineuses, liserons, chardons, rumex de graines.

Efficacité satisfaisante sous conditions

favorables: Géranium, pensée des champs.

Efficacité insuffisante: lamiers, véronique.

Restrictions

Des dommages aux cultures de dicotylédones consécutives sont possibles. Après la récolte des céréales, enfouir soigneusement la paille dans le sol. Ne pas utiliser la paille / le fumier / le compost pour des cultures sur bottes de paille, comme litière (mulch) pour des plantes ornementales ou dans la production maraîchère. Avant la mise en place de cultures sensibles (pommes de terre, légumineuses et tournesols), épandre en automne le fumier et le compost provenant de la paille traitée en prenant soin de bien les enfouir dans le sol. Ne pas appliquer lorsqu'il y a danger de gel ou immédiatement après une gelée, en présence d'eau stagnante, en période de sécheresse, sur cultures affaiblies ou souffrant de déficience nutritive. Préparation de la bouillie: Porter des gants de protection + une tenue de protection + des lunettes de protection ou une visière. 1 traitement par culture au maximum. SPe 3: Pour protéger les plantes non cibles des conséquences liées à la dérive, respecter une zone tampon non traitée de 6 m par rapport aux biotopes (selon art. 18a et 18b, LPN). Cette distance peut être réduite en recourant à des mesures techniques de réduction de dérive, conformément aux instructions de l'OFAG.

Miscibilité

Dans les cultures céréalières Ariane C est miscible avec les herbicides Concert SX, Ally SX, Ally Power, Derux, Foxtrot, Talis, avec les fongicides Iodus 40 et Fandango ainsi que avec nos régulateurs de croissance Stabilan S et Medax. Le mélange avec Medax peut entraîner des brûlures de pointe de feuilles ou de feuilles sous certaines conditions météorologiques.

Rotation culturale

Après la récolte normale des céréales traitées, il est possible de remettre en culture des céréales, des betteraves, des pommes de terre ou du maïs. Après une application de Ariane C dans les céréales un semis de colza sans labour est possible. En cas de semis de trèfle, luzerne ou autres légumineuses le passage de charrue est conseillé. En conditions sèches, après une application tardive d'Ariane C, des dépressions de croissance des légumineuses peuvent être observées. Lors d'une interruption prématurée d'une culture traitée, il est possible de remettre en place une céréale de printemps. Un semi de trèfle d'Alexandrie n'est pas conseillé.

Production sous label et PI

Il faut tenir compte des lignes directrices PI (PER) et des indications des productions sous LABEL. PI (PER):

Conditions climatiques

L'efficacité du produit n'est pas altérée si des précipitations surviennent au plus tôt 2 heures après le traitement.

Important à savoir

Les cultures à feuilles larges (p. ex. betteraves, colza, légumineuses, cultures maraîchères) sont très sensibles envers Ariane C. Après le travail, nettoyer le pulvérisateur et les ustensiles utilisés avec All Clear(R) Extra selon les indications figurant sur les étiquettes. Lors de l'utilisation d'herbicides avec le même site d'action durant plusieurs années sur la même parcelle, il n'est pas exclu qu'apparaisse une sélection de biotypes résistants. Certains biotypes peuvent se propager fortement et devenir dominant. L'apparition de résistance peut être éliminée en alternant les produits ou en associant d'autres herbicides à mode d'action différents.

Indications de risques particuliers et conseils de prudence

Pour une utilisation conforme des produits, seules les indications du mode d'emploi sur/ou joint à l'emballage font foi.

Restes et emballages vides

Les restes de produits doivent être déposés dans une déchetterie communale, un centre collecteur pour déchets spéciaux ou dans les points de vente desdits produits. Les récipients vides doivent être nettoyés soigneusement et déposés dans une décharge.

Indications pour l'acheteur

Nous garantissons que la composition du produit dans son emballage d'origine fermé, correspond aux indications mentionnées sur les étiquettes. Nous déclinons toute responsabilité pour des conséquences directes ou indirectes liées à un entreposage ou à une application non conforme aux recommandations légales, à une mauvaise qualité d'application ou au non-respect des bonnes pratiques agronomiques. De nombreux facteurs, spécialement les particularités régionales, comme par exemple la structure du sol, les variétés et les conditions climatiques peuvent avoir une incidence négative sur l'efficacité souhaitée du produit, voire même aboutir à des dégâts sur les plantes cultivées traitées. Pour des préjudices de cet ordre, nous déclinons toute responsabilité.

Mention d'avertissement

DANGER

Phrases H

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. **H315** Provoque une irritation cutanée. **H319** Provoque une sévère irritation des yeux. **H332** Nocif par inhalation. **H410** Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Phrases EUH

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Phrases P

RRV Emploi interdit sur les toits et les terrasses, sur les aires d'entreposage, sur les routes, les chemins et les places, sur les talus et les bandes de verdure le long des routes et des voies ferrées.

P102 À conserver hors de portée des enfants.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

P301+P310 EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant

plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P331 NE PAS faire vomir.

P501 Éliminer le contenu/récipient en prenant toutes précautions d'usage.

SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.



GHS07



GHS08



GHS09

En cas d'urgence, intoxications

Centre d'information toxicologique à Zurich, Tél. 145 ou 044 251 66 66.

Emballage

10 02 14 Carton à 4 x 5 l

10 02 14 Emballage simple à 5 l

Emballage

10 03 81 Carton à 12 x 1 l

10 03 81 Emballage simple à 1 l

Contact

Stähler Suisse SA
Henzmannstrasse 17 A
4800 Zofingen
Tél: 062 746 80 00
Fax: 062 746 80 08
info@staehler.ch
<http://www.staehler.ch>